

Assemblée Citoyenne 2025 sur le thème de l'augmentation des coûts de la santé : concept et programme

31 octobre 2024

L'Assemblée Citoyenne 2025, composée de 100 personnes tirées au sort dans toute la Suisse, aura lieu de novembre 2024 à mars 2025. Elle s'inscrit dans un projet de recherche de quatre ans des universités de Genève et de Zurich et est mise en œuvre par le Centre d'études sur la Démocratie d'Aarau (ZDA). Les ressources financières proviennent en grande partie du projet BRIDGE Discovery, financé par le Fonds national suisse et Innosuisse. En outre, la fondation Mercator Suisse soutient le projet. Ce document sert à donner un aperçu de la création, de l'organisation et du déroulement de l'Assemblée Citoyenne.

Intérêt scientifique

Au cours des cinq dernières années, la participation par tirage au sort a été de plus en plus utilisée en Suisse. Plusieurs acteurs ont mis en place des assemblées citoyennes à différents niveaux de l'Etat. L'Assemblée Citoyenne est une forme complémentaire de démocratie qui fait l'objet d'une étude scientifique. La question centrale est de savoir dans quelle mesure les assemblées citoyennes se prêtent à la tenue de débats sociaux importants et à la lutte contre la polarisation et le durcissement des positions politiques au-delà des frontières linguistiques. La réalisation de ce projet de recherche s'appuie sur les normes et les meilleures pratiques scientifiques. Il n'y a pas de programme politique ou de contenu.

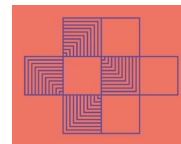
L'intérêt scientifique peut être divisé en deux axes. Un premier axe concerne les normes de qualité et la qualité des débats au sein de l'Assemblée Citoyenne. Un deuxième axe se concentre sur l'influence du résultat de l'Assemblée Citoyenne sur la population et le public au sens large, c'est-à-dire sur les membres qui n'ont pas participé à l'Assemblée Citoyenne (voir ci-dessous « Traitement des résultats »).

Membres et organisation

L'[équipe de projet du Centre d'études sur la Démocratie d'Aarau](#) est responsable de l'invitation des membres, de l'organisation et de la coordination de l'Assemblée Citoyenne 2025. [Interface Politikstudien Forschung Beratung AG](#) est responsable de la conception du processus et de l'animation des événements. Les autres groupes de personnes suivants participent à l'Assemblée Citoyenne :

- [100 personnes tirées au sort parmi la population résidente suisse](#)
- Modérateurs supplémentaires pour les travaux de groupe
- Spécialistes (pour les apports techniques et les réponses aux questions)
- Politiciens et représentants de groupes d'intérêt (avis sur le sujet, échanges avec les membres tirés au sort)





Choix des thèmes pour l'Assemblée Citoyenne

Une présélection de onze thèmes a été effectuée par l'équipe de projet. La pertinence d'un thème pour une Assemblée Citoyenne a été prise en compte, tout comme les enquêtes sur les préoccupations de la population suisse (Baromètre des préoccupations CH). Dans une étape suivante, les partis politiques ont indiqué leurs cinq priorités, qui ont ensuite été soumises à la population. Plus de 40% des personnes interrogées souhaitent que l'Assemblée Citoyenne aborde le thème de l'augmentation des coûts de santé – avant l'approvisionnement en énergie, la politique de neutralité, le financement de la prévoyance vieillesse et la politique européenne.

La raison la plus souvent citée est la charge financière des ménages qui, selon les personnes interrogées, devient de plus en plus insupportable pour une grande partie de la population. L'Assemblée Citoyenne est également considérée à plusieurs reprises comme une chance de mener une discussion orientée vers des solutions et de donner de nouvelles impulsions, indépendamment des influences particulières. De même, les personnes interrogées ont mentionné le caractère concerné de la population : tous sont directement concernés par le système de santé et ont une approche personnelle du sujet.

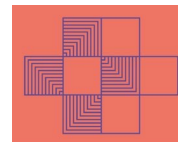
Objectifs et principes de mise en œuvre

L'Assemblée Citoyenne 2025 a pour objectif de développer une compréhension commune de l'état des lieux sur un thème prioritaire fixé par les membres dans le domaine des coûts de la santé. Sur cette base, les membres développent des principes directeurs. Sur cette base, les propositions de réforme existantes (et éventuellement nouvelles) sont ensuite discutées et les différents arguments pour et contre sont mis en balance et classés par ordre de priorité (voir la section « Produit » ci-dessous).

Ces discussions sont prédéterminées en termes de temps et de processus. Cependant, les souhaits et les intérêts des membres sont au premier plan. Ils déterminent les aspects thématiques qui seront discutés. Grâce à l'approche inclusive, même les personnes moins habituées aux discussions politiques sont efficaces. Les principes suivants s'appliquent à l'organisation de l'Assemblée Citoyenne et au niveau du processus :

- **Diversité sociale** : la sélection aléatoire parmi tous les habitants de la Suisse permet de refléter la diversité sociale dans le processus.
- **Équité** : il n'y a pas d'objectifs cachés. Tous les membres, quels que soient leurs connaissances préalables, leurs compétences et leurs conditions de vie peuvent faire part de leurs expériences, de leurs intérêts et de leurs opinions. Les relations au sein de l'Assemblée Citoyenne sont valorisantes et respectueuses.
- L'organisation et l'animation de l'Assemblée Citoyenne sont **neutres sur le plan politique et du contenu**.
- L'Assemblée Citoyenne est **ouverte aux résultats**. Le processus intègre les expériences quotidiennes des membres, les connaissances scientifiques ainsi que les positions des parties





prenantes et des partis politiques. Il appartient toutefois aux membres de décider du contenu et des recommandations qui seront consignés dans le rapport final. Les discussions offrent un espace ouvert et ne se dirigent pas vers un résultat prédéterminé.

- **Expérience personnelle positive** : les membres font l'expérience d'un processus qui renforce leur intérêt et leur engagement sans les surcharger.
- **La transparence** est la base de la confiance dans le processus. Les étapes du processus sont documentées, les résultats négociés au sein de l'Assemblée Citoyenne doivent être compréhensibles pour le public et donner une impulsion aux débats de société

Base thématique et accompagnement du contenu

Analyse des domaines politiques

L'équipe d'Interface est chargée de fournir des conseils sur le thème aux responsables du Centre d'études sur la Démocratie d'Aarau. L'équipe de projet s'appuie sur une analyse du champ politique « augmentation des coûts de la santé » rédigée par Interface. Cette analyse identifie cinq domaines thématiques et les propositions de réforme qui y sont liées, en rapport avec l'augmentation des coûts de la santé :

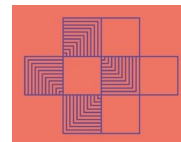
- Assurance de base
- Hôpitaux
- Extension des volumes
- Coordination des soins
- Promotion de la santé et prévention

Accompagnement scientifique

Outre les conseils d'Interface, le processus fait appel à des spécialistes ayant une expertise thématique. Leur tâche est de fournir des inputs de contenu sur un aspect particulier d'un champ thématique et de répondre aux questions dans un échange direct avec les membres de l'Assemblée Citoyenne. Les principes suivants s'appliquent à la transmission des connaissances et à la sélection des experts au sein de l'Assemblée Citoyenne :

- **Pertinence pour l'Assemblée Citoyenne** : Pour décider d'un input, il s'agit de savoir de quelles connaissances les membres de l'Assemblée Citoyenne ont besoin et demandent.
- **Équilibre** : chaque thème et chaque question sont présentés de la manière la plus équilibrée possible. Différents experts sont consultés, qui mettent l'accent sur des points différents et présentent des arguments différents sur le même sujet.
- **Intelligibilité** : il est veillé à ce que les professionnels transmettent leurs contenus et leurs connaissances en fonction du groupe cible et dans un langage facilement compréhensible.
- **Diversité et pluralité** : on veillera à inviter à l'Assemblée Citoyenne des personnes de différentes spécialités, langues et origines.





Suivi politique et parties prenantes

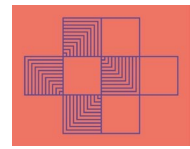
Les partis politiques représentés au Parlement ont été invités dès novembre 2023 à participer au choix des thèmes de l'Assemblée Citoyenne (voir ci-dessus « Choix des thèmes »). Un [groupe d'accompagnement politique](#) composé de membres des six grands partis accompagne l'Assemblée Citoyenne dans sa préparation et échange ses points de vue lors du week-end de discussion (le second week-end des 15 et 16 février 2025 à Neuchâtel) avec les membres tirés au sort. L'Assemblée Citoyenne est ainsi connectée aux mesures politiques en cours de planification ou déjà mises en œuvre. Outre la politique, l'implication d'autres parties prenantes et des administrations au niveau cantonal et fédéral est également assurée afin de représenter leurs points de vue respectifs au sein de l'Assemblée Citoyenne et de faire connaître leurs positions aux membres.

[Aperçu des dates et lieux](#)

L'Assemblée Citoyenne se réunit pendant trois week-ends à Zurich, Neuchâtel et Berne, ainsi que lors de quatre réunions en ligne. La première phase de l'Assemblée Citoyenne sert à l'ouverture et à la collecte. Les membres se familiarisent avec le sujet et déterminent sur lequel des cinq thèmes ils souhaitent principalement travailler (week-end 1). La deuxième phase de l'Assemblée Citoyenne permet de condenser les discussions et les résultats des premières séances, de les hiérarchiser et de formuler les champs thématiques finaux, les justifications et les propositions de réforme (week-ends 2 et 3).

Événement	Rendez-vous	Lieu	Objectif
Week-end 1	Samedi 16 novembre 2024, de 9h30 à 17h00 Dimanche 17 novembre 2024, de 9h00 à 16h00	Zurich, Université	Les participants apprennent à se connaître et à comprendre le déroulement de l'Assemblée Citoyenne. Ils ont une compréhension commune du sujet et déterminent sur lequel des cinq thèmes mentionnés dans l'analyse des domaines politiques ils souhaitent continuer à travailler.
Session en ligne 1	Mardi 26 novembre 2024 18h00 à 20h30 heures	Zoom	Les participants commencent la délibération régionale. Ils échangent des informations au sein de leurs groupes régionaux et identifient les lacunes de connaissances.
Session en ligne 2	Mardi 7 janvier 2025 18h00 à 20h30 heures	Zoom	Les participants échangent leurs points de vue. Les lacunes de connaissances sont comblées par des spécialistes.
Session en ligne 3	Mardi 21 janvier 2025 18h00 à 20h30 heures	Zoom	Les résultats intermédiaires des cinq régions sont préparés.





Week-end 2	Samedi 15 février 2025 de 9h30 à 17h00 Dimanche 16 février 2025 de 9h00 à 16h00	Neuchâ- tel, Uni- versité	Les Points communs et les différences régionales sont identifiés. Une compréhension nationale commune du sujet est élaborée. Les participants échangent leurs points de vue avec des politiciens.
Session en ligne 4	Mardi 11 mars 2025 18h00 à 20h30 heures	Zoom	Les réactions au rapport final ont été discutées et intégrées. Le week-end 3 est préparé.
Week-end 3	Samedi 29 mars 2025 de 9h30 à 17h00 Dimanche 30 mars 2025 de 9h00 à 16h00	Berne, Palais fé- déral	Le rapport final a été adopté par l'Assemblée Citoyenne. L'Assemblée Citoyenne est arrivée à une bonne conclusion. Fin.

Produit et suite des opérations

L'Assemblée Citoyenne a adopté un rapport final le week-end dernier. Dans celui-ci, il se concentre sur les aspects et propositions essentiels des discussions sur le sujet. Le rapport final permet de mettre à la disposition des décideurs un point de vue éclairé de l'Assemblée Citoyenne et de contribuer au débat public.

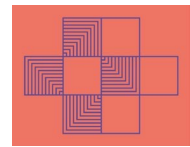
Les membres se penchent sur les contenus et sur leurs perspectives et positions réciproques. Les conflits ne sont pas évités, mais ils sont discutés de manière constructive et positive. Il n'est pas nécessaire que tous les membres soient d'accord avec l'ensemble du contenu du résultat, l'important est qu'ils estiment, sur la base des discussions communes, que le contenu est légitime et compréhensible. Lorsque des opinions minoritaires persistent, elles sont signalées dans le rapport final.

Pour les personnes extérieures, ce ne sont pas tant les positions et les recommandations individuelles qui sont intéressantes, mais plutôt les arguments et les justifications discutés au cours du processus : Pourquoi les membres considèrent-ils qu'un aspect est particulièrement important ? Pourquoi une autre proposition a-t-elle été moins convaincante ? Où les membres voient-ils un besoin de discussion supplémentaire ? Une attention particulière est accordée à la mise en évidence de ces éléments du processus.

Sur la base de ces critères, le rapport final doit prendre approximativement la forme suivante :

1. Connaissances factuelles importantes sur le sujet à débattre, liste des faits et informations les plus importants du point de vue de l'Assemblée Citoyenne.
2. Compréhension commune des problèmes et principes directeurs.
3. Évaluation de différentes propositions de réforme avec des arguments pour & contre.
4. Position de l'Assemblée Citoyenne sur les différentes propositions de réforme. L'Assemblée Citoyenne détermine son option préférée, y compris l'exposé des motifs, éventuellement avec Votes en opinions majoritaires et minoritaires.





Traitement des résultats

L'Assemblée Citoyenne a pour but de mener des recherches scientifiques afin d'étudier la perception du rapport final et son influence sur la formation de l'opinion publique. Le rapport final est mis à la disposition du grand public dans le but de donner une impulsion au débat public. Cela passe notamment par le suivi de la couverture médiatique. Les résultats sont également remis aux instances politiques et administratives compétentes – qui sont déjà impliquées dans la réalisation de l'Assemblée Citoyenne – dans le cadre de manifestations publiques qui offrent également un espace de discussion.

Pour plus d'informations, consultez le site web du projet de recherche : <https://www.pnyx25.uzh.ch/fr>

